

# EMERSION ET RÉGULARISATION DES ÉTRANGERS 2020



**DU 1/6  
AU 15/8/2020,**

si tu as les caractéristiques pour participer à la procédure d'émersion et régularisation des étrangers, tu peux présenter ta candidature pour demander un **permis de séjour pour travail ou pour recherche de travail**. Si la procédure donnera un résultat positif, tu auras la possibilité de rester en Italie pendant longtemps avec un permis de séjour régulier. Il n'y pas de limites numériques donc toutes les personnes, qui commencent la procédure de façon correcte et dans les temps indiqués par la loi, peuvent présenter la demande.

IL Y A DEUX TYPES DE PROCÉDURES:



Sur demande de l'employeur italien ou citoyen de l'Union Européenne ou étranger avec la «carte de séjour» pour des métiers dans les domaines du travail domestique, d'assistance à la personne ou dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et zootechnie, de la pêche, de l'aquaculture et activités liées.

- Si tu es en train de travailler sans un contrat.
- Si ton employeur est disponible à t'offrir un nouveau contrat de travail.

La demande peut être présentée soit par les personnes qui n'ont pas un permis de séjour soit par les personnes qui ont un permis de séjour non convertible, comme, par exemple, les demandeurs de protection internationale, motifs religieux, assistance mineurs, protection spécial.



Sur demande du citoyen étranger pour chercher du travail.

- Si tu as un permis de séjour qui est périmé après le 31/10/2019.
- Si tu as déjà travaillé dans le domaine du travail domestique, d'assistance à la personne ou dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et zootechnie, de la pêche, de l'aquaculture et activités liées.

Ils te donneront un permis de séjour valable pour six mois pour la recherche d'un travail et qui pourra être converti en permis de séjour pour travail à certaines conditions.



Si tu penses avoir les caractéristiques tu peux demander plus d'informations et un rendez-vous au centre d'écoute pour les étrangers de la Caritas de Rome.



EN APPELANT AU  
**06.88815300**

le numéro est actif tous les jours du lundi au vendredi de 9,00 à 13,00 et de 14,00 à 16,00.



EN ENVOYANT UN MAIL  
à l'adresse mail

**centro.stranieri@caritasroma.it**



EN ENVOYANT UN MESSAGE

Whatsapp au  
**335.181 3634**